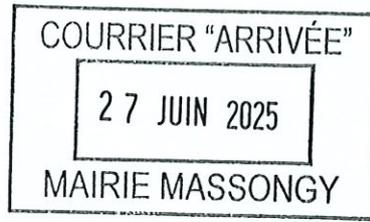


Famille Delévaux Thierry  
29 Chemin des Rosières  
74140 Massongy  
+33 6 58 31 90 67  
thierrydelevaux@hotmail.fr  
thierry.delevaux@awfsa.com



Mairie de Massongy  
Service Urbanisme  
61 Route de l'Eglise  
74140 MASSONGY

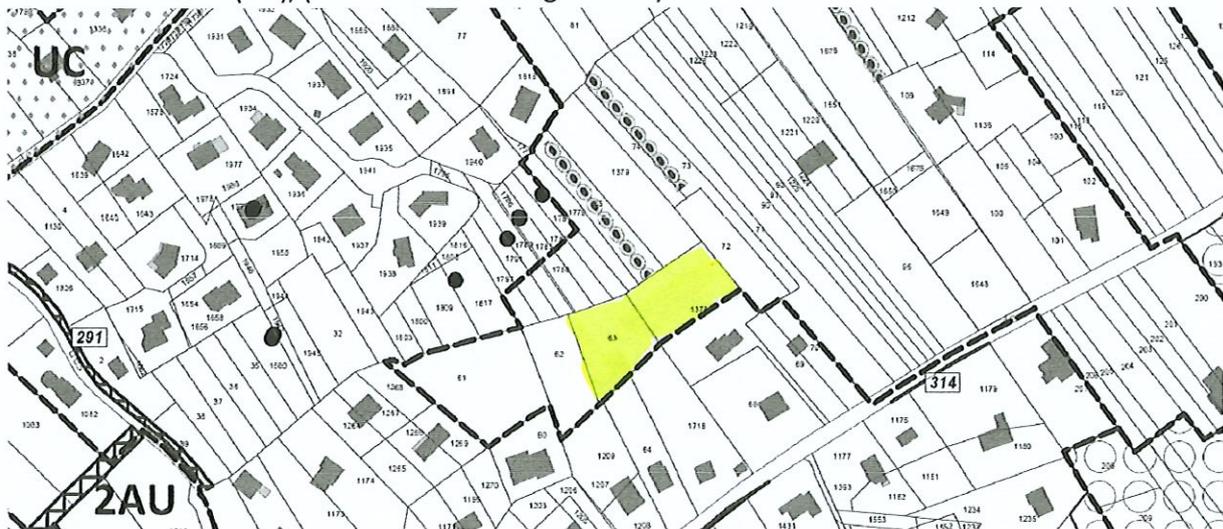
Le 20 juin 2025

Objet : Demande de reclassement des parcelles n° 1378 et 63

Madame, Monsieur,

Je soussigné Delévaux Thierry et Catherine propriétaires des parcelles cadastrées C n° 1378 et 63 situées à 29 Chemin des Rosières à Massongy, sollicite par la présente un reclassement de ces parcelles dans le cadre de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi HM) de notre commune.

En effet, je constate que la parcelle 1378 est actuellement scindée en deux zones distinctes : la partie basse de la parcelle 1378 classée en zone agricole (A) et que l'autre partie de cette même parcelle en zone constructible (UD), (voir extrait de zonage ici-bas).



Ma demande porte spécifiquement sur le reclassement de la partie actuelle classée en zone agricole (A) des parcelles n° 1378 partie basse, ainsi que la parcelle 63 vers une zone constructible (UD), comme il l'était auparavant (voir photo ci-dessus avec section jaune), le déclassement de ces parties parcellaires est intervenu lors d'une précédente révision du PLUi.

La partie de ma parcelle actuellement en zone agricole se situe en continuité directe avec la partie déjà classée en zone constructible ainsi qu'avec mon habitation principale existante.

De plus, elle est déjà desservie ou aisément raccordable aux réseaux publics (eau potable, électricité, assainissement collectif/individuel, voirie), et nous possédons l'accès et la servitude de passage au travers notre propriété déjà établie.



Ce reclassement s'inscrirait donc dans une logique d'optimisation des équipements existants et limiterait l'étalement urbain en favorisant une densification douce et cohérente de l'urbanisation.

La portion de terrain concernée présente des caractéristiques qui la rendent difficilement exploitable ou sans intérêt agricole majeur : petite surface, clôturée car terrain faisant parti de l'habitation principale, proximité immédiate de zones urbanisées/ lotissements.

En conséquence, je vous sollicite afin que vous preniez en considération cette demande de reclassement lors de l'établissement de votre rapport et de vos conclusions. Ce reclassement contribuerait à une planification urbaine plus cohérente et équilibrée pour notre commune.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour échanger sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Fait à Massongy, le 20/06/2025.



Delévaux Thierry et Catherine

Two handwritten signatures in blue ink. The top signature is more complex and scribbled, while the bottom one is more fluid and cursive.

